

05.10.2009 - 11:50 Uhr

proTELL: La violence - comment la combattre?

Berne (ots) -

Le congrès d'automne de proTELL du 3 octobre à Olten a eu pour thème «Violence des jeunes - Violence domestique». Dans son allocution de bienvenue, le président de proTELL, l'ancien Conseiller National Willy Pfund, a présenté la situation vue par un partisan d'une législation libérale sur les armes. Soutenu par les médias, les adversaires de la possession d'armes par des particuliers et de la conservation de l'arme personnelle au domicile veulent proposer l'équation simplifiée et utopique «Pas d'armes à feu = pas de suicides, pas de meurtres et pas de violence domestique». Ils tentent ainsi de donner l'impression que la possession d'armes à feu par des particuliers est la véritable cause des menaces et de la violence. Ils prônent comme «médecine universelle» contre les menaces et la violence l'interdiction des armes à feu, mais ils ne se préoccupent nullement des véritables raisons de la violence.

Les Conseillères Nationales Bea Heim (PS/SO) et Andrea Martina Geissbühler (UDC/BE) et Les Conseillers Nationaux Walter Müller (PLR/SG) et Pius Segmüller (PDC/LU) ont traité dans leurs brefs exposés du thème du congrès à différents points de vue. Le cadre social joue un rôle important dans les causes de la violence des jeunes. Mais la consommation de drogues et d'alcool abaisse également le niveau du blocage. Il faut donc aussi bien des mesures répressives que préventives. On retrouve un véritable besoin d'action de la part du législateur et de la justice concernant les dispositions pénales relatives aux jeunes qui doivent être durcies. Il y aurait lieu d'abaisser la limite d'âge et d'introduire de véritables peines privatives de liberté. Les durcissements doivent être ressentis comme de véritables punitions par les jeunes et avoir un effet dissuasif. Autrement, les délinquants se moquent tout simplement de la société, de la police et de la justice. Il est en outre absurde qu'en cas de peines financières dont le délinquant ne peut s'acquitter, ce soient les citoyennes et les citoyens qui doivent régler l'addition.

La police devrait pouvoir agir plus de façon préventive contre la violence. Concernant la tactique et la technique, des progrès réguliers sont accomplis dans la police ; de nombreux policiers se demandent toutefois à quoi cela sert. Le travail policier n'a de sens que si le policier connaît les gens qu'il est sensé protéger dans leur cadre de vie. Des patrouilles qui marquent sporadiquement leur présence en circulant en voiture dans les quartiers ne ressentent pas les gens de l'endroit ; ils s'éloignent du citoyen. Ceci n'est pas la faute de la police. La société ou plutôt les politiciens ne permettent plus à la police qui représente le moyen le plus important pour le maintien de la sécurité intérieure d'accomplir ses tâches. En Suisse, selon des estimations, une femme sur dix est victime de violence domestique durant sa vie d'adulte. Depuis 5 ans, il s'agit d'un délit poursuivi d'office, qui donne beaucoup de travail à la police sans servir à grand-chose. Dans 50% des cas environ, la déclaration de désintéressement de la victime provoque l'abandon des poursuites. Depuis l'introduction de la poursuite d'office, il n'y a pas plus de cas de violence domestique et l'article 55a devrait être supprimé. Lors de violences domestiques, de drames familiaux et de

suicides, des armes à feu seraient souvent utilisées et les armes militaires n'auraient rien à faire au domicile, mais devraient être conservées dans des locaux sécurisés de l'armée ; c'est en tout cas l'avis d'une des conférencières. Pour résoudre le problème de la violence de la jeunesse, tout le monde devrait «monter à bord». Parents, jeunesse, enseignants, police, justice et il faut de la volonté d'imposer et de la persévérance. Au niveau de la Confédération, il ne s'est pas passé grand-chose sur le plan politique.

En mai 2009, le Conseil Fédéral a accepté le rapport « Jeunesse et violence - prévention efficace dans les cadres de la famille, de l'école, de l'environnement social et des médias » et en juillet 2009, l'office fédéral de la police a publié les résultats d'une enquête auprès des cantons «Jeunes délinquants intensifs». La conclusion en est : beaucoup de rapport mais peu d'actions concrètes. Pour conclure, Roger Thiriet, journaliste et collaborateur de médias, réussit à rendre le débat vivant avec les quatre oratrices et orateurs. A la question «La violence, comment la combattre avec succès», on réussit à se mettre d'accord sur le fait qu'il s'agit d'un problème très complexe. Des mesures étatiques seules ne peuvent pas suffire, car c'est notre société qui évolue et continue à évoluer dans la mauvaise direction. Rechercher le succès dans la hyper régulation étatique ou plus de police ne permettra pas d'atteindre le but ; nous devons tous faire quelque chose. L'économie, les écoles et la politique, mais en premier lieu les familles doivent faire largement plus pour l'éducation. Comme le disait Jérémias Gotthelf il y a longtemps «C'est à la maison qu'il faut entreprendre ce qui devra briller dans la patrie».

Contact:

Richard Gasser

Tél.: +41/33/336'99'68

E-Mail: internetdienst@protell.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100007002/100591065> abgerufen werden.